



COMMUNIQUE DE PRESSE

Commission Paritaire CCNT 51 du 27 septembre 2011

Ce jour, les Organisations Syndicales Représentatives étaient invitées par la FEHAP à négocier "un avenant de substitution CCN 51".

Les 5 Organisations Syndicales ont fait la déclaration commune suivante :

"En juillet 2011, les 5 Organisations Syndicales Représentatives ont refusé de signer le projet de révision de la CCNT 51 que la FEHAP voulait leur imposer.

Après dénonciation, la FEHAP présente une proposition encore plus défavorable aux 250.000 salariés couverts par la convention collective.

Les 5 Organisations Syndicales rejettent ce passage en force qui méprise, une fois de plus, le paritarisme.

Aujourd'hui, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et FO, refusent de négocier ce projet provocateur et en réclament l'abandon.

Les 5 Organisations Syndicales, qui exigent le maintien et l'amélioration de la CCNT 51, appellent les salariés à se mobiliser pour faire barrage au démantèlement de leur Convention Collective Nationale."

Suite à une suspension de séance à l'initiative des Organisations Syndicales, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et FO ont obtenu l'annulation des Commissions Paritaires arbitrairement fixées par la FEHAP, puis, en l'absence de proposition alternative de cette dernière, ont quitté la réunion.

A Paris le 27 septembre 2011